

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Thivierge

<https://www.cadre21.org/membres/7f360855aac318049572eaf6>

Date d'obtention : 2021-04-20 14:02:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il s'agit de s'entretenir avec l'auteur et ou la victime du signalement d'abord afin de recueillir le plus d'informations possible concernant l'incident. Ensuite, poser des questions à l'aide de la grille d'évaluation de la méthode sexto. Il faut vérifier s'il y a d'autres témoins et remplir la grille avec chacun d'entre eux. Si c'est un acte malveillant et criminel, il faut référer directement au service de polices en prenant soin de confisquer le cellulaire de l'instigateur sans discuter avec lui. Par la suite, une rencontre est prévue avec l'instigateur afin d'avoir sa version des faits afin de déterminer les intentions soit impulsives ou malveillantes.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe la situation, lorsqu'un élève vient nous voir concernant un incident impliquant des photos prises par cellulaire ou autre, nous devons suivre les étapes de la méthode sexto pour nous guider dans nos démarches. Nous devons être sécurisant pour la victime et les témoins impliqués. Nous devons travailler en étroite collaboration avec les policiers du milieu scolaire. La prévention est de mise.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le cellulaire de l'élève qui ne souhaite pas collaborer.